

Critères de sélection *

pour le Championnat de France U12 et U14 2025

*sous réserve de validation des sélectionnés par la Direction Technique Nationale

Par ordre de priorité :

Sélection n°1 : Les jeunes sélectionnés en équipe de la Réunion

(Voir critères spécifiques)

Sélection n°2 : les Champions de la Réunion au classement du combiné : 1 place possible par catégorie

Sélection n°3 : les Champions de la Réunion par discipline (bloc, vitesse, difficulté) :

2 places possibles en U12 fille, 2 places possibles en U12 garçon, 2 places possibles en U14 fille, 1 place possible en U14 garçon

Sélection n°3 : Attention le nombre de places étant limité il est possible que des champions par discipline ne soient pas sélectionnés :

Si il faut de départager les champions par discipline, on retiendra le classement du combiné.

Exemple : Grimpeur A est champion du combiné et aussi champion du bloc, grimpeur B est champion de la vitesse et 2^{ème} du combiné, grimpeur C est champion de la difficulté et 5^{ème} du combiné :

Si le nombre de place est limité à 2 : on sélectionnera le grimpeur A et le grimpeur B

Si le nombre de place est limité à 1 : on sélectionnera le grimpeur A

Dates de l'évènement :

Championnat régional U12 U14 2024 : 19 et 20 avril 2025 à St André